

Marcel COCHET

Par : Fabrice Bourrée



Archives privées Denise Cochet

- Informations

- Nom : COCHET
- Prénom(s) : Marcel

- Etat civil

- Date de naissance : 12/12/1913
- Ville de naissance : Polliat
- Département de naissance : Ain
- Pays de naissance : France
- Profession avant guerre :
 - moniteur de sport
- Date de décès : 15/12/2001
- Lieu de décès : Bourg-en-Bresse (Ain)

- Résistance

- Organisation(s) de résistance :
 - Libération
- Date d'engagement : 01/11/1941
- Département(s) de résistance : Ain

- Arrestation et condamnation

- Date d'arrestation : 18/06/1943
- Lieu d'arrestation : Bourg
- Département d'arrestation : Ain
- Juridiction de condamnation : Section spéciale - Lyon
- Date de condamnation : 08/11/1943

- Motif(s) de condamnation :
 - Diffusion de tracts d'origine étrangère
 - Complicité de diffamation
- Peine infligée : Réclusion
- Durée de la peine : 6 ans
- Parcours carcéral :
 - Bourg-en-Bresse
 - Lyon (Saint-Paul)
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Numéro d'écrou à Eysses : 637
 - Préau ou autre affectation :
 - Préau 1
 - Compagnie de combat : 1ère Cie Heyriès
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73274
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach
- Reconnaissance
 - Médaille de la Résistance
 - Médaille de la Résistance avec rosette
 - Date du décret MRF : 16/06/1946

Biographie

Né le 12 décembre 1913 à Polliat, Marcel Cochet est radio et sergent dans l'infanterie en 1940. Démobilisé, il retrouve son emploi d'auxiliaire de la ville de Bourg-en-Bresse jusqu'en mai 1941, date à laquelle il part à Antibes suivre une formation sportive. En septembre 1941, il intègre le lycée Lalande de Bourg-en-Bresse en qualité de professeur

de sport adjoint. Au sein du lycée, il aide les jeunes hostiles au régime de Vichy à s'organiser, alors que la majorité des professeurs et de l'administration ne suit pas cette démarche.

Marcel Cochet est contacté en novembre 1941 par son frère André Cochet et Paul Pioda du mouvement Libération. Il devient successivement chef de sizaine, puis de trentaine et chef de trentaine de choc en juillet 1942. En novembre 1942, il participe au transport d'armes cachées à la Trappe des Dombes et accomplit ensuite des missions variées : enlèvement du fichier de recensement du STO (Service du travail obligatoire) de Bourg-en-Bresse en avril 1943, et du fichier départemental en mai 1943, sabotage du local de la Milice par grenade en avril 1943, instruction militaire des chefs de trentaines en 1942 et 1943, sabotages de plusieurs magasins de collaborateurs en 1942 et 1943, réception de parachutages d'armes à Polliat, Lent, Chavannes-sur-Suran. Il participe également à l'organisation du mouvement FUJ (Forces unies de la jeunesse) au lycée, à la création de maquis à Lamoura et Saint-Claude et à leur ravitaillement en cartes d'alimentation.

Marcel Cochet est arrêté par la police judiciaire de Lyon le 18 juin 1943. Condamné par la section spéciale de Lyon à quatre ans d'emprisonnement, il est incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon puis à la centrale d'Eysses où il arrive le 9 décembre 1943.

Dans la perspective de l'évasion collective envisagée par le Comité directeur des détenus d'Eysses, l'éducation physique régulière devient obligatoire en janvier 1944. L'instruction physique est confiée à des moniteurs sportifs diplômés, comme le Lyonnais Jean Chardonnet, cycliste de haut niveau dans le civil, ou Marcel Cochet.

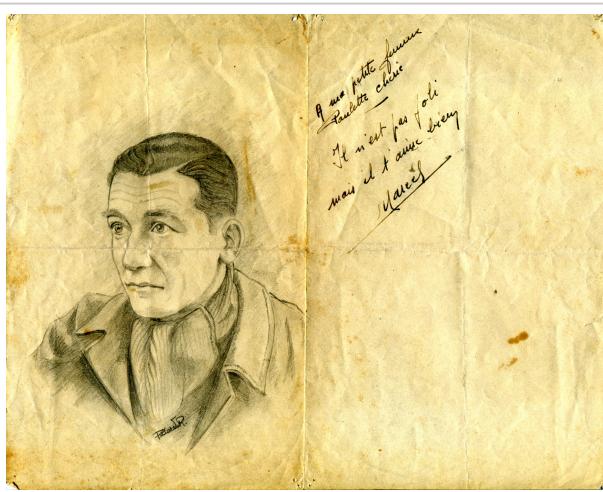
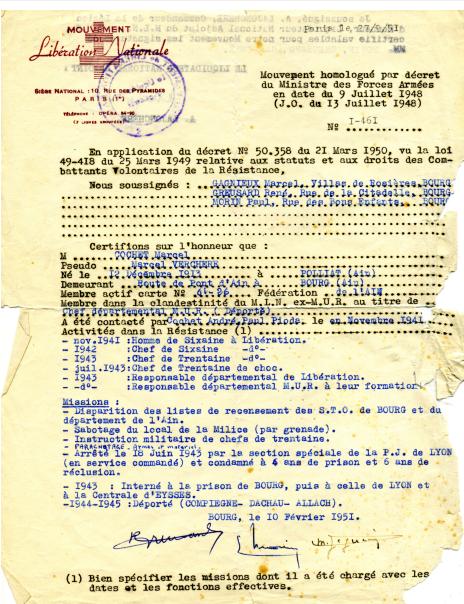
Il est déporté à Dachau et Allach, le 18 juin 1944, puis rapatrié en France le 25 mai 1945.

Par décret du 16 juin 1946, Marcel Cochet est décoré de la médaille de la Résistance française avec rosette.

Il reprend ensuite sa carrière de professeur d'EPS au lycée Lalande jusqu'à sa retraite en décembre 1973. Il joue un rôle de premier plan dans le monde du rugby, notamment avec l'équipe du lycée Lalande mais surtout à l'US bressane dont il est le soigneur officiel, fonction qu'il quitte en 1982 à 70 ans.

Marcel Cochet est décédé le 15 décembre 2001 à Bourg en Bresse.

Album photos



A mon camarade et ami Marcel
 Sur le front

Quand une fois de moins, nous aurons l'air de notre.
 Dans l'éternel printemps que sera notre vie,
 Si les humains nécessaires qu'auront à disparaître
 Si cette humanité si les bons sont morts.

Les hommes vivant des humains courageux
 Qui luttent pour l'avenir de la France éternelle
 Au seuil de ce printemps, qui régit les rives
 Que je formule ici pour la Patrie plus belle.

Quand la tâche accomplie, retrouvent le repos
 Des tout petit enfant, sur tes genoux blottis
 Dira : Papa chéri, veux-tu me raconter
 Les belles histoires, avec tes bras aviez

Quand la Patrie vaincu, les qui restent à l'armée
 Se presseront bientôt tendrement sur ton cœur
 Ton mère viendra apaiser les alarmes
 Que les humains conservent au fond de leur cœur

Quand ta femme chérie, à la foy d'un beau four.
 Jettera sur ton chapeau, sa tête fatiguée
 Tu seras débordé, ami, au plus et grand amour
 Que donne la Compagnie aux Compagnons d'armes

Quand notre chère France enfin libe et heureuse
 S'ancrera dans le monde en ayant pour orgueil
 Toujours, que, pour nous, à ces mœurs, j'espérai

Qui ensemble vous passions pour oublier vos deuils
 Qui quand vous reparousserez une fois de plus
 Qui vos petits enfants rendront aux leurs, leurs
 Ces bons qui partent, ces bons, partant le temps
 Nous dormirons en paix. Ils auront le bonheur

L. P. de Juillet





